

Après Victorine, Samuel...

VICTORINE



SAMUEL



**Victimes de la barbarie
SOYEZ EN PAIX**

Samuel, professeur d'histoire et de géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine a été sauvagement décapité par un barbare de l'islam au sortir de son dernier cours donné à une classe de quatrième, juste avant la sortie pour les vacances de Toussaint.

A-t-il été imprudent ? C'est vraisemblable ! Il a voulu montrer que la liberté d'expression était sacrée. Lorsque l'eau est bouillante, on n'y trempe pas les doigts.

A-t-il manqué de jugeote ? Il ne connaissait pas les adversaires. Il a été une victime expiatoire de tout ce que la France représente d'abject pour l'islam.

Montrer la caricature d'un homme nu représentant leur prophète, c'est péché ! Les adultes musulmans, dans les familles, le leur ont expliqué en long en large et en travers. D'ailleurs c'est dans le Coran !

L'image, même humoristique d'un homme qui a les fesses à l'air, c'est contre la « religion ». Fort de ce précepte, des

élèves s'en sont entretenus avec leurs parents qui sont venus voir la proviseur, accompagnés, non pas d'un représentant d'une association officielle des parents d'élèves, mais d'un imam provocateur.

Une première erreur a été commise par la proviseur. Dans un cas comme celui-là, le ou la responsable du collège devait mettre à pied l'enseignant à titre conservatoire. Les parents auraient obtenu une sorte de gain de cause et peut-être que ce serait peut-être entré dans l'ordre.

Oui, mais voilà !

Quand on est proviseur, on ne met pas un prof à pieds comme cela. Il faut en référer à la hiérarchie, c'est-à-dire à l'inspection d'académie qui saisit le recteur qui saisit les instances supérieures, qui saisissent éventuellement le ministre.

Mais, la responsable du collège n'ayant pas analysé la justesse de la gravité de ce qui s'était passé trois jours auparavant, pensait qu'en portant plainte, elle s'était déchargée de ses obligations.

Pendant ce temps-là, les réseaux sociaux se sont déchaînés et les parents ne voyant aucun résultat du côté du collège ont amplifié cette affaire avec le résultat que l'on sait sur les agitateurs professionnels de l'islam.

Le grand responsable, après le directeur du collège, est le recteur d'académie qui n'a pas jugé bon de réagir à temps auprès des instances concernées.

Il faut savoir comment les choses semblent se passer au siège de certaines académies, notamment à Versailles, au « Grand Montreuil ». Nous le tenons d'une relation qui y a sévi quelques années. Dans ce ramassis d'agents de la fonction publique, payés avec nos deniers, il y règnerait une gabegie et une débauche de réunionnites totalement inutiles et pour n'importe quel prétexte, avec petits fours, champagne et canapés pour n'importe quelle occasion. Tout serait bon pour y faire la fête et la hiérarchie n'y trouvant rien à y redire.

Les dossiers seraient traités selon l'humeur ou le temps que les détenteurs voudraient bien leur accorder.

Ce serait une pétaudière comme n'importe quelle entreprise ne pourrait supporter.

Rappelons-nous la volonté du ministre Allègre qui souhaitait "dégraissier le mammoth".

Il souhaitait remettre de l'ordre dans cette pétaudière. Mais, c'était sans préjuger de la duperie des syndicats de gauche qui font la pluie et le beau temps à l'Éducation nationale".

Pour déjouer les menaces du ministre, ces syndicats ont fait croire aux enseignants que l'on allait dégraissier dans leurs rangs et revoir toute leur organisation. Ceux-ci se sont mobilisés. Ils ont fait la grève et défilé dans les rues de nombreuses villes de France. Les académies ont réussi à dévier leur problèmes sur le corps des enseignants et le ministre a été renvoyé à ses chères études.

Voici ce qu'il en coûte, Monsieur le ministre, de conduire un ministère dans la démagogie, de ne pas nommer un chat, un chat, de prendre ses consignes dans les loges, d'avoir tout simplement la trouille !

Cette fois-ci, le corps enseignant est en deuil. Les présidents de la République, les Premiers ministres, les ministres de la Justice, les ministres de l'Éducation, les membres de la haute administration, les députés des majorités sont tous responsables et coupables.

Ils sont aussi tous complices !

Complices de défendre le voyou face au brave.

Complices de ne pas prendre la défense de l'enseignant en difficulté face à l'élève sans éducation et sans cerveau, qui, la plupart du temps et, surtout dans les lycées professionnels, est là parce que c'est obligé et que au moins, on peut rester au chaud l'hiver, on peut draguer les nanas qui ne sont pas cachées sous leur foulard et occasionnellement on deale le shit.

Les études, il n'en a « rien à secouer ». Il sait que l'attend un poste de chouf au pied de l'immeuble payés 100 euros la journée en attendant de monter en grade jusqu'au jour où les balles mettront fin à sa carrière.

Ces gens-là sont complices de la barbarie qu'ils ont laissé aveuglément s'installer.

Ils sont aussi complices de leurs collègues à l'Assemblée qui votent des lois qui vont à l'encontre de la liberté des Français.

Ils ont permis de laisser dans la nature un barbare qui n'avait rien à faire chez nous. Un barbare qui a fait un mort, un de plus, un de trop !

Franc Martin